

St-PIAT et ses hameaux

Le Mot du Maire.

Ce bulletin faisant suite aux élections municipales, j'adresserai d'abord mes remerciements à tous ceux qui ont renouvelé leur confiance à l'équipe sortante et aux six nouveaux candidats qu'elle avait choisis pour compléter la liste. Anciens et nouveaux conseillers sont tous conscients de leur responsabilité, et comme au cours de mon premier mandat, soyez certains que je veillerai à ce que cette équipe travaille toujours dans l'intérêt de la Commune. Celui qui serait entré au Conseil avec l'intention de défendre ses intérêts personnels, serait vite conscient de son erreur.

Les commissions ont été formées et plusieurs se sont déjà réunies.

Les travaux programmés par le Conseil sortant seront effectués prochainement ; la dernière tranche de la réfection de la voûte de l'église, financée par un prêt C.A.P.A.C.A. à 1 % en 10 ans, en est la partie la plus importante.

Lors des réunions des commissions et du conseil, une priorité s'est dégagée : la mise en place de la zone artisanale. Nous avons, en effet, des demandes de terrain que nous ne pouvons satisfaire, alors que l'implantation de nouvelles entreprises apporterait au village, non seulement des emplois, mais aussi des ressources supplémentaires, indispensables pour les réalisations futures. Je souhaite donc que, dans l'intérêt de tous, la Commune puisse se rendre rapidement propriétaire de ces terrains.

Comme chaque année, le concours des maisons fleuries aura lieu ; la commission fera bientôt son premier passage et espère que de nombreux St Piatais auront suivi l'exemple de la Commune en fleurissant le plus possible leur propriété. C'est un joli village, disent les gens de passage ; rendons-le encore plus accueillant !

Bonnes vacances à tous.

Bernard VII-T.

Editorial.

Un grand merci à nos annonceurs.. qui nous donnent les moyens de poursuivre la parution de « Trait d'Union » sans que pour eux les retombées économiques soient évidentes.

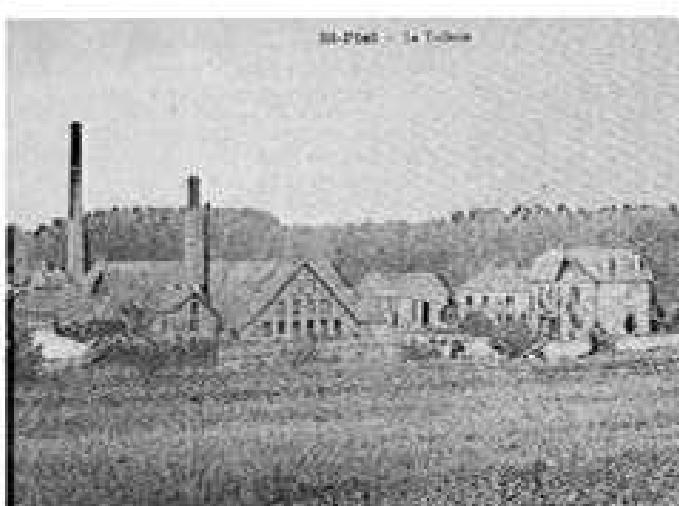
Merci également, à tous ceux qui nous ont permis d'être là pour vous informer de la vie communale pendant six ans.

Merci encore à tous les « bénévoles » qui ne savent pas compter, ni leur temps, ni leurs moyens que l'on ne cite jamais, mais sans qui les manifestations communales ne pourraient être réussies.

J. Almeras

Sommaire

Les pompiers et le Sport	P. 2	Le programme des cérémonies du Bicentenaire	P. 7 et 8
Club de la Vallée	P. 2	Répas des anciens	P. 9
Football	P. 3	Les Associations	P. 10
Calendrier des Fêtes	P. 3	Mini-School	P. 10
Le Conseil Municipal	P. 5 et 6	16000 allumettes	P. 10



Les Pompiers et le Sport

En effet même si pour certains cela relève de l'utopie, un sapeur sait d'être en excellente condition physique. C'est pourquoi, les services d'incendie, très exigeants sur la résistance à l'effort de leur personnel, organisent tous les ans différentes compétitions sportives dans les disciplines suivantes :

- parcours du saapeur
- cross
- cyclisme
- natation
- football

Cette année, au parcours du saapeur, le meilleur résultat pour la compagnie de St-Piat a été obtenu par Michel Jehannet avec un temps de 1'59, ce qui lui permettait de pouvoir participer à la finale départementale à Chartres.

En ce qui me concerne, j'ai participé à la saison de cross country 1988-1989 dans la catégorie vétéran avec les résultats suivants :

- La Ferté Villeneuve 2^e
- Nogent le Roi 1^e
- Querville 1^e
- Villiers le Montier 2^e
- Saint Rémy l'Avre 2^e

Au classement général je termine 1^e du département ce qui m'a permis de courir les interrégionaux à Amboise où j'ai terminé 6ème et au championnat de France à St Laurent s/s en Vendée où j'ai terminé 42^e sur 294 participants.



Sur la photo je suis en 3^e position.

Cette année aura lieu le 25 juin 1989 à Maintenon le congrès départemental des sapeurs pompiers.

Au programme 50 camions et 300 sapeurs environ prendront

Etat-Civil

NAISSANCES HORS COMMUNE POUR 1988

BODAINE Sarah Chartres E&L, 14 janvier 1988
COHEN Charles, Richard Chartres E&L, 24 avril 1988
CROCKER Gaëlle, Aurore Thais V. de M, 20 septembre 1988
LIMOUX Laurence, Marthe, Renée Chartres E&L, 29 avril 1988
MALLET Doran, Xavier Chartres E&L, 13 juillet 1988
RICHÉFORT Marine, Germaine, Renée Chartres, 27 décembre

MARIAGES POUR 1988

DELAGE Jean Luc et SIMONNET Françoise, Isabelle 02 juillet 1988
DUVAL Catherine, thérese, Marie et HUBERT Christian, André

MERDY Ludovic, et MARCEL Isabelle, Michèle, 24 septembre 1988

DÉCES POUR 1988

GREGOIRE Viviane BIRNET Henriette, Albertine 24 février 1988

TRANSCRIPTION DES DÉCES POUR 1988 - HORS COMMUNE

BENOIST Vivante CALUTY Georges, Louise, Martine 16 avril 1988

BRISELLI Téléphoro, Paolo 10 août 1988

CHAUVIRON Émile, André, Gustave 13 janvier 1988

DAUIN René, Raymond 02 août 1988

FLEURIER Jean, Charles, Pierre 12 janvier 1988

GOUHIER André, Octave 03 mai 1988

LAMBERT Viviane CHAUVEAU Colette, Marie 08 août 1988

LEVAISSEUR Jean Claude, René, Léon 25 novembre 1988

MAUGARS Lionel, Armand, Alphonse 20 décembre 1988



place dans le défilé qui partira à 9 h.30 du lotissement de la Garenne pour se rendre sur la place de Maintenon.

Je vous invite donc, à apprécier l'organisation et le sérieux de notre tâche.

R. TEILLARD.



Photo de nos sapeurs à Amou en 1988.

Club de la Vallée

Le 4 mars 1989, le Club de la Vallée regroupant comme vous le savez Saint-Piat, Soulaines et Mévoisins organisait son bal annuel dit "de la Mi-Carême". Nous tenons à remercier maintenant toutes les personnes qui ont répondu à notre invitation, nous avons remarqué avec plaisir qu'elles étaient nombreuses.

Les jeunes musiciens, trois jeunes filles, élèves du Club d'Accordéon de Chartres, étaient prêts dès 18h30 à satisfaire les goûts de tous, alternant valses, tango, paso, slow, rock, rumba, charleston, etc...

Ces jolies méritent des compliments pour leur entraînement et leur bonne humeur. La présence des participants costumés, nombreux, nous a donné une grande satisfaction. L'année du bicentenaire était bien représentée, Danton et sa compagnie étaient présents. Un paysan révolutionnaire chaussé de ses sabots remplis de paille, coiffé de son bonnet n'avait pas oublié son fusil qu'il portait sur son épaule.

Deux autres couples républicains étaient là aussi. Les enfants eux aussi représentaient cette époque par un adorable petit couple de paysans. Mais il ne faut pas oublier les autres costumes : un couple Ukrainien, un jeune tsar, une petite Antillaise nous faisait rêver aux îles proches de l'Île Maurice et des Marquises. Un couple de jeunes bourgeois évocant les "Manœuvres de l'An II", une jeune arabe... Parmi les petits, une petite Bécassine haute de 3 pouces, un joli et fort jeune extra-terrestre...

Personne n'avait manqué d'imagination et le jury eut bien du mal à être équitable car tous les costumes étaient très réussis. Tous les participants furent récompensés par un lot de leur choix.

Une loterie avait été organisée, les billets furent vendus avec succès, les lots étaient des ouvrages confectionnés par les membres du Club : une jolie poule rouge-pygmaïe, deux foulards de soie peinte à la main.

Mais il fallait penser à se restaurer. Pour ouvrir l'appétit, un kir à la pêche accompagné de pommes chips fut bien accueilli puis les assiettes anglaises, pommes chips, fromages et pot de glace, le tout servi le plus vite possible semble avoir donné toute satisfaction.

Au bar, les boissons étaient vendues au gré de chacun, ainsi que des sandwichs et des brioches.

La danse continua, mais vers 1 heure du matin, il fallait bien se séparer au grand regret de tous, il fallait bien penser aussi à nos jeunes musiciens, qui, sans le montrer, devaient être bien fatigués. Nous renouvelions nos remerciements chaleureux auprès de tous ceux, qui par leur activité et leur présence ont permis la réussite de cette soirée et leur disions "À l'année prochaine".

Nous sommes heureux d'annoncer qu'en ce début d'année, nous comptons trois nouveaux adhérents à notre Club et renouvelons un appel à tous ceux qui pourraient venir se joindre à nous.

(G. André)

TAXI GENEVIÈVE TEL. 37.32.36.31

TOUS LES JOURS A TOUTE HEURE

HÔPITAUX - TOUTES DISTANCES - AÉROPORTS

46, rue de la République. 28130 SAINT-PIAT



Football

LA SAISON S'ACHEVE

La saison de football 1988-1989 s'achève ce dimanche avec le pot de l'amitié offert par les supporters de l'AS St-Piat.

Au cours de cette année de nombreux supporters nous ont suivis par tous les temps, et je les remercie de leur fidélité et de leur intérêt pour notre activité. Je remercie également tous les commerçants, artisans de la commune, les dirigeants, joueurs, parents qui nous témoignent leur soutien par leur présence lors de nos activités.

Comme nous le souhaitions, nous occupons le milieu de tableau de notre poule. Un beau résultat acquis face à des équipes Réserve de grands clubs départementaux.

La saison 1989-1990 se prépare déjà et nous souhaitons faire un beau parcours avec les mêmes joueurs.

Les jeunes se sont tous très bien comportés :

Pupilles A 7 : 1er de leur poule de 1^{re} division - imbattu de la saison - Demi-finaliste de la coupe d'Eure-et-Loir éliminé sans avoir perdu un match. En finale le 4 juin pour le titre de champion d'Eure-et-Loir.

Félicitations aux dirigeants et à l'entraîneur D. Debrock.

Poussins A 7 : 1er de son championnat qui se termine le 26 mai.

Qualifié pour la finale d'Eure-et-Loir.

Félicitations aux dirigeants et à l'entraîneur JM Buisson.

Cadet A 7 : 4^{eme} du championnat. Beaucoup d'efforts et de motivation chez certains joueurs, mais peu de conviction chez d'autres. Un championnat difficile pour un effectif réduit avec des rencontres de grands clubs.

Félicitations aux dirigeants et à l'entraîneur JM. Navarro.

Débutants : pas de classement. Pas de compétition seulement des plateaux organisés par les clubs.

Beaucoup de jeunes dans cette catégorie.

Félicitations toutes particulières à Mme Venard Huguette qui chaque mercredi entraîne et encadre ce groupe avec D. Debrock.

Composition du bureau pour la saison prochaine :

- Président entraîneur seniors :

*Simonnet Philippe
25, rue Robert Poisson - Saint-Piat
Tél. 37.32.44.26*

- Secrétaire : Simonnet Françoise

- Entraineurs jeunes

- . Debrock Denis - Tél. 37.32.40.76*
- . Liva Didier - Tél. 37.22.34.98*
- . Vénard Huguette - Tél. 37.27.54.79*
- . Navarro J M - Tél. 37.82.33.14*
- . Aubert Patrice*
- . Buisson J.M.*
- . Simonnet PH.*



Inscriptions des jeunes :

à partir de ce jour dans toutes les catégories garçons et filles.

S'adresser à *M. Simonnet Philippe. Tél. 37.32.44.26.*

Je souhaite à tous et à toutes de bonnes vacances, à bientôt sur les stades.

Rappel important :

Le mercredi après-midi est réservé à l'entraînement - Le samedi matchs ou plateaux.

Je rappelle aux parents que tous les enfants sont acceptés et que nous n'avons jamais fait de sectarisme entre les plus habiles et les moins doués.

Certains enfants sont très doués, d'autres moins, mais ce n'est pas la faute des dirigeants et entraîneurs qui essaient de les faire progresser au maximum de leurs possibilités.

Chaque enfant à sa place dans le club.

*Philippe Simonnet
Président section football*

Calendrier des Fêtes

17 juin - Fête de la musique

17-18 juin - Tournoi de tennis

24 juin - Expo - Fête de l'école

25 juin - Buffet ados - Planche à voile

13/14 juillet - Bicentenaire

3 septembre - Méchoui Comité des fêtes

16 septembre - Bal des Pompiers



21 octobre - Boum Ados

22 octobre - Randonnée pédestre

4/5 novembre - Exposition - Vente des Anciens

25 novembre - Bal du foot

2 décembre - Sainte Barbe

31 décembre - Soirée St Sylvestre (foot)

MAY SA

NOGENT - LE - PHAYE
BP 237 - 28004 CHARTRES
TÉLEX CCI EL 760630 CODE DR
TÉL. 37.31.61.60 LG

TRAVAUX PUBLICS

ROUTES CANALISATIONS CARRIERES
VILLES ET COMMUNES
IMPLANTATIONS INDUSTRIELLES
LOTISSEMENT - CONCEPTION ET RÉALISATION
TRAVAUX PARTICULIERS - TENNIS



B. VIET
Ma



H. JACOB



R. TEILLARD



J. CHARTIER
3ème adjoint



J.P. BINET
1er adjoint

Secrétaire :
J. LAMBEI



Ph. SIMONNET

Finances

B. VIET
J.P. BINET
J. ALMERAS
J. CHARTIER
J. POITRIMOLT
R. TEILLARD
H. JACOB
PH. SIMONNET
R. COLAS

Garde-Champêtre

R. HEURTAULT

Représ.
des Har.

Grogneul J.
Changé : C.

LES COMITÉS



H. FOURRE



C. POULAIN

Impôts

J. CHARTIER
C. DOYEN
R. CHOTARD
M. DURAND
A. BINET
J. POITRIMOLT

Environnement Espaces verts

J.P. BINET
J. POITRIMOLT
H. JACOB
R. CHOTARD
H. FOURRE
R. RIBAULT
C. POULAIN

Travaux

J.P. BINET
R. TEILLARD
H. JACOB
H. FOURRE
R. RIBAULT
C. POULAIN
J. POITRIMOLT

Délégué auprès de la Chambre des Métiers

D. LEVEILLARD

Agricole

J.P. BINET
R. CHOTARD
R. RIBAULT
C. POULAIN

Aide sociale

J. CHARTIER
R. TEILLARD
H. JACOB
E. BENHAÏD

LES SYNTÉSES

Syndicat des Eaux	Regroupement Pédagogique	Electrique	Centre de Loisirs de Changé	Pour le C.E.G.
B. VIET J.P. BINET R. TEILLARD	B. VIET J.P. BINET PH. SIMONNET C. DOYEN	J. POITRIMOLT C. POULAIN R. RIBAULT	B. VIET J. ALMERAS H. FOURRE	C. DOYEN B. VIET



J. ALMERAS
2ème Adjoint



P. POITRIMOLT
4ème Adjoint



R. CHOTARD



G. DOYEN

Employés communaux

LE TENO
Me DEBROCK
Me AUBERT

Aménagement du territoire communal

B. VIET
JP. BINET
J. ALMERAS
H. JACOB
PH. SIMONNET
R. COLAS



R. COLAS

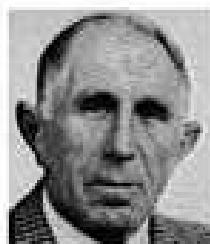
MISSIONS

Information communication

J. ALMERAS
J. CHARTIER
C. DOYEN
H. FOURRE
R. COLAS
E. BENHAMOU
M et Mme ENAUD

Salle des Fêtes

J.P. BINET
J. CHARTIER
PH. SIMONNET
C. DOYEN
H. FOURRE



R. RIBAULT

Sports Loisirs Culture

H. JACOB
PH. SIMONNET
C. DOYEN
H. FOURRE

Cimetière

R. CHOTARD
H. FOURRE
A. BINET

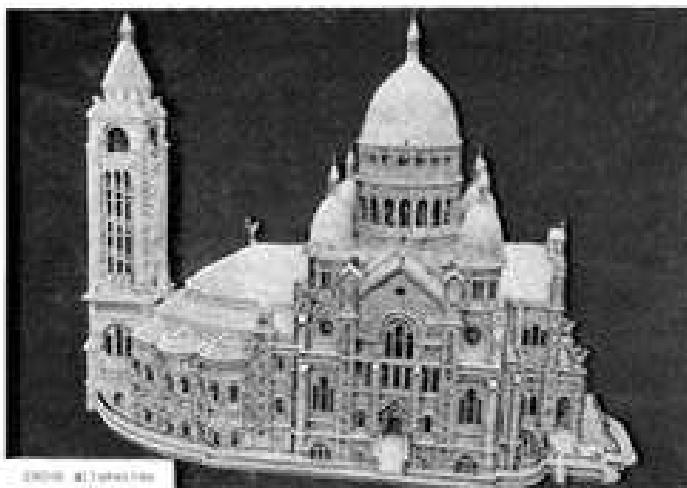


E. BENHAMOU

DICATS

Cours moyen de l'Eure	Vallée de l'Eure	Ordures Ménagères	Drainage d'Umpeau	Stationnement des nomades
J. POITRIMOLT H. FOURRE	J. POITRIMOLT H. JACOB J. CHARTIER	R. CHOTARD J. ALMERAS	C. POULAIN	R. CHOTARD R. TEILLARD

18000 allumettes pour un Sacré-Cœur



C'est bien comme la Vallée de l'Eure accueille des artistes de talent. Pour sa part St PIAT compose parmi ses habitants des peintres, des sculpteurs, des céramistes... Monsieur BOGET.

Guy BOGET a réalisé dans sa vie une grande œuvre faite d'habileté, d'infime patience et... de 18 000 allumettes : la reconstitution à l'échelle 1/100 du Sacré-Cœur de MONACO.

Comme je lui demandais ce qui avait pu le motiver pour consacrer 2000 heures à cette réalisation, il m'a répondu avec un sourire enigmatique :

- C'est la conséquence d'un pari : « depuis l'âge de 18 ans il réalise des maquettes. Jeune homme il avait construit un croiseur de bataille déjà en allumettes et un jour de 1930 un ami lui dit : « nous cela est beau. Mais serais-tu capable de faire le Sacré cœur ? »

Ce fut fait et terminé en 1953.

À l'époque les journées en ont partie.

Début 1989 la maquette a obtenu le deuxième prix au concours des Design d'Or organisé à la Porte de Versailles par le FIGARO-MAGAZINE.

Supérieure reconnaissant l'œuvre a été choisie pour participer au mois de JUIN à MONACO au 2ème SALON de L'IMMOBILIER de PRESTIGE.

L'inauguration étant effectuée par le Prince de MONACO en personne.

Monsieur BOGET est un homme heureux il vit avec son épouse dans une délicieuse maison des bois de l'Eure à St PIAT.

Il jardine dans un cadre qui a un petit côté décadent opéra : sa maison porte le nom d'EURE EXQUISE !

Mais il ne fait plus de maquettes.

(INTERVIEW REALISÉE PAR ROLAND COLAS)

Mini School

La MINI-SCHOOL de Jouy a accueilli pour la deuxième année des enfants (de 4 à 11 ans) désireux d'apprendre l'anglais :

- grâce à des méthodes ludiques et audio-visuelles
- en groupe de 8 enfants
- encadrés par un animateur compétent chaque année la mini-school ouvre ses portes aux parents qui peuvent venir écouter leurs enfants et organiser une fête de fin d'année qui aura lieu (ou à eu lieu) le 10 juin 89 au cours de laquelle les enfants présentent un spectacle... en anglais.

Les enfants peuvent également participer à des séjours en Angleterre.

Si vous souhaitez que vos enfants puissent bénéficier d'un tel enseignement téléphonez au 37.22.20.55. La mère-hôtesse répondra à vos questions. Les inscriptions sont prises dès maintenant.

Mme DEVANDOME-TINDEL

Droits de l'homme

Regardez les, leurs mains s'appuient aux grilles

Elles n'en peuvent plus la colère les guide

Le ventre creux, la voix cassée, elles savent crier

La misère elles connaissent, elles en ont su supporté.

Pour leurs enfants, pour leurs droits, elles font la révolution

La corvée, les Impôts, le prix du pain, qui de privations

La fièvre monte au palais, entendez l'appel de Camille Desmoulins

Le peuple réclame du pain, il a faim.

80 canonniers du régiment d'artillerie ont déserté

A coup de hache les chaînes du pont levé de la Bastille, sont coupées

Les canons dressés, les armes récupérées, c'est la révolution

Citoyen c'est l'histoire de l'homme que nous commençons.

Les Esprits du peuple français réunis en Assemblée Nationale

Vont de fissionner en une volonté unique, inébranlable

Principes immortels de 89. La déclaration des droits de l'homme.

Musique GAUTIER

Associations

De nouveaux présidents à la tête de nos associations

Monsieur R. DUCASSE est devenu le responsable des Anciens Combattants

Mademoiselle I. LACOUR prend la succession de D. LEVEILLARD au comité des fêtes.

J.P BINET remplace R. RIBAULT à la société de chasse.

Monsieur RIPAUD de Chartainvilliers est devenu président de l'amicale dans laquelle notre commune est largement représentée.

Remercions les présidents sortants de leur dévouement et souhaitons bonne chance aux nouveaux dans la tâche délicate qui les attend.

BINET - J.Pierre



Le bon sens en action

Le bon sens près de chez vous
Agence de MAINTENON
4, place Aristide Briand

Permanence St-Piat, tous les vendredis
de 15 h 30 à 16 h 30

**Chez
Monique et Patrick
Bar - Restaurant**
40, rue de la République
28130 Saint-Piat
37.32.46.03

**CHAUFFAGE - PLOMBERIE
RÉMY HACHE**
7, Place de Vauvilliers
28130 Saint-Piat
37.32.31.32

**TABAC - ARTICLES DE PECHE - COUPES
MEDAILLES - TROPHEES
bar
des sports**
Maison Daniel
34, rue de la République
28130 Saint-Piat
37.32.30.04


MAÇONNERIE - PLATREERIE
COUVERTURE - CARRIAGE
PIERRE DE TABLE
Jean-Claude Le Berre
13, rue de la République
28130 CHARTAINVILLIERS
37.32.34.54

**BOUCHERIE - CHARCUTERIE
VOLAILLES**
Michel FOUCault
50, rue de la République
28130 - Saint-Piat
37.32.30.14

**Sylvia
Coiffure**
PARFUMERIE
16, place Sadorge
MAINTENON
37.23.02.02

**BOULANGERIE
PATISSERIE
Michel
PROVENDIER**
11, rue de la République
28130 Saint-Piat
37.32.30.42

Garage I.CAEL
 mécanique
tôlerie - peinture
28130 CHARTAINVILLIERS
37.32.34.12


S.A TOUTIN
Service après vente assuré
TEL. 27.23.00.24
28130 MAINTENON

**CHAUFFAGE CENTRAL
PLOMBERIE - COUVERTURE**
Raymond TEILLARD
Artisan
54, rue des Martels
28130 Saint-Piat
37.32.35.15

E^{ts} ROY
Chemin n° 15
CHANGÉ
28130 - Saint-Piat
37.23.02.74
37.23.03.83

LES QUATRE VENTS
1, place Vauvilliers 28130 Saint-Piat
37.32.32.53
Spécialités : Diners d'affaires
Crustacés Noces
Fondues Banquets
Ouvert à 11 heures
Fermé lundi soir - Mardi et Mercredi journées

**MINOTERIE
GOUBET et Cie**
MOULIN
DE L'HORME-HALE
28130 Saint-Piat
37.32.30.03




HUBERT ALAIN
MAÇONNERIE - RENOVATION
COUVERTURE
24, rue de la République
28130 - SAINT PIAT
37.32.44.54

S.A. GARAGE DU CHATEAU
Hervé BELŒIL
Concessionnaire
RENAULT
MAINTENON
37.23.00.67
EPERNON
37.83.41.44


COCCINELLE
Un libre-service
dans votre village.
Mr et Mme MIHALOV
Place Veauvilliers
28130 Saint-Piat
37.32.37.38

Entreprise de Plâtrerie
**TORRES
FERNANDO**
45, rue Robert Poisson
28130 Saint-Piat
37.32.36.36

Ont également participé au financement de ce numéro :

Denis LEVEILLARD - Maréchal Ferrant

Bernard VIET - Menuiserie - Charpente - Escaliers - Agencement

St PIAT, il y a deux siècles,

est un village assez important. Le registre no 2 des « procès verbaux des assemblées de la paroisse de Saint Piat » commencé le 10 août 1790 est précédé d'une liste des noms des habitants de la commune de Saint Piat par ordre de numéros. Il y avait 235 maisons dont environ 200 habitées. Quelques années plus tard le recensement ordonné le 15 germinal an IV (1796) mentionne 218 foyers et décompte les habitants de plus de 12 ans (455 à Saint Piat et 102 à Grogneul) avec leur profession. Le plus grand nombre étaient vigneron (90) pour seulement 8 cultivateurs, 4 châbons et 1 manchot ferrant, 2 bœufs, 2 taillers et 2 couturières ; mais aussi un officier de santé (Binet à Grogneul), un chirurgien, un meunier (Massot à l'Orme halé qui sera élu maire), une institutrice et un « ministre ». (Pierre Nicolas Olivier curé de Saint Piat nommé le 20-8-89 en remplacement de François Journois curé décédé quelques jours plus tôt). P.N. Olivier et son vicaire Quintet présenteront le serment ordonné par la loi du 26 décembre 90.

Le seigneur de Saint Piat est Louis de Noailles qui est par ailleurs seigneur de Mévoisin, Seulaines, etc... C'est lui qui proposera le premier l'abolition des priviléges dans la nuit du 4 août 89. Le château de Grogneul, brûlé par un incendie vers 1750 avait été vendu par les héritiers de Mme de Maintenon, vers 1765, à un drapier chartraine, M. Dubois-Duperrey lequel avait fait édifier une maison bourgeoise en avant des douves (V. Trait Union no 3, B. Santem).

Les biens du clergé sont importants : presbytère avec jardin et cave voûtée rue Bourgeoise, vignes, prés et aumales (9 ha) la « Fabrique », ensemble des clercs et des laïcs qui gèrent les biens et revenus de l'église administre 24,5 ha de terre et 50 ares de prés (dont l'ancien cimetière autour de l'église. Le nouveau a été inauguré en 1787).

La « Châtellenie » de Saint Piat possède 20 ares de jardin et l'école (4 pièces dont une pour l'école et le fournil et une pour la foulure de raisin).

30 ans déjà !...

SAINT PIAT et moi, nous avons lié connaissance, il y a une trentaine d'années. Usant de ses charmes, ce petit village a su me retenir. Je n'ai pas pu, à l'époque, résister à la douceur de son printemps, à la sérénité bucolique des rives de l'EURE.

Qu'y avait-il de différent il y a trente ans. Les hirondelles étaient elles plus nombreuses ? Les vaches, en tout cas, l'étaient : leurs allées et venues, le matin et le soir pour se rendre aux pâturages marquaient le rythme de la journée.

Elles broutaient l'herbe sur les côtés de la rue de la Libération - pardon ! à l'époque, de la route de CHARTAINVILLIERS qui n'avait pas encore ses trottoirs.

La Commune de SAINT PIAT a-t-elle changé en 30 ans ? Oui et non... Les étangs n'existaient pas à l'époque, les sablières n'avaient pas encore été creusées. L'étroitesse du Pont de l'Eure ne permettait pas le passage des camions de fort tonnage. Près du stade de football, les tombes du Lieutenant Dolzy et de ses compagnons morts pour la France en 1940 étaient encore visibles.

Il y a 30 ans, les écureuils n'avaient pas l'audace de venir grignoter les noisettes des jardins. A l'époque ils avaient encore peur des chasseurs.

Notre SAINT PIAT avait bien du charme qu'il a su conserver grâce au sens civique de ses habitants et aux qualités d'administrateurs de ses édiles.

Qu'il en soit encore longtemps ainsi !

Roland COLAS

Ann'Charme Esthétique

INSTITUT - PARFUMERIE (Grandes marques)
SOINS DU VISAGE
ET DU CORPS

Ouvert sans interruption du Mardi au Samedi inclus, de 9 heures à 18 heures 30.
Dimanche matin, de 10 h. à 12 heures 15. - PARKING ASSURÉ

Le chapitre de Chartres, la collégiale Saint Martin, la collégiale Saint Xautin de Maintenon possédaient également des terres. Après la suppression des congrégations (février 90) les biens du clergé deviennent biens nationaux sur lesquels sont gagés les assignats et sont vendus. Les biens des émigrés sont également vendus ; moulins de l'Orme halé et de Saint Piat, ferme des Marais, maison et jardin bas de Grogneul (Louis de Noailles n'ayant pas émigré, il est député de la noblesse du bailliage de Nemours, conserve ses biens). Les acquéreurs étaient des cultivateurs aisés ou des bourgeois, mais des vigneron pauvres se groupaient pour acheter un lot de 1 ha 1/2. En 1791 la municipalité réunie en assemblée le 3 juillet décide que les triches des Bruletons au dessus du Marais, pourront être mises en valeur par les particuliers qui auront demandé à les défricher (il y aura 49 demandes en quelques jours).

Ces procès verbaux des « Assemblées de la paroisse de St Piat » nous font connaître toute la vie de notre village. Les réunions avaient lieu le dimanche après les vêpres, l'assemblée était composée d'un maire, un procureur de la commune, un officier municipal, trois notables et un greffier, tous nommés par scrutin individuel, par les citoyens actifs (inscrits à un rôle de contributions pour une somme équivalente à trois journées de travail de manœuvre : 1 journée : 1 livre 10 sols).

On trouve aussi : nomination de 3 messieurs gardiens des récoltes et des fruits, relation d'un vol commis à Grogneul, élection des officiers et sous-officiers de la garde nationale, nomination d'un percepteur, demande de droits de patente à partir d'août 1791 (3 marchands faïenciers, un bouché, un tonnelier, un charbon...), déclaration des armes à feu le 2 septembre 92 (51 déclarations).

Saint Piat prendra le nom de Martel les Vaux de floréal an II (94) à 1795.

Marie Thérèse ENAUD.

Repas des anciens



Le 26 avril 1989, comme chaque année, le repas des anciens offert par la commune s'est déroulé à la salle des Fêtes.

Au tour d'une table décorée et très accueillante nous avons réuni une cinquantaine d'habitants de Saint Piat et de ses hameaux.

Le service était assuré par les élèves de la classe de Madame Thivernin du collège de Maintenon à qui nous adressons un grand merci.

Tous les conseillers municipaux qui pouvaient se rendre disponibles à cette date, ont participé, ainsi que la nouvelle présidente du Comité des Fêtes, Melle Isabelle LACOUR, à animer ces quelques heures passées ensemble.

Cette tradition permet à nos anciens de se retrouver et peut être de parler du bon vieux temps ! Tous se sont quittés heureux, satisfait de cette marque de sympathie, emportant une petite fleur offerte par le Comité des Fêtes.

J. CHARTIER

- Soins du visage par aromathérapie
- Soins du corps ; amincissants et raffermissants par ionophorose et sudation
- Epilations
- U.V. Haute-Pression
- Teinture des cils - Décoloration duvet
- Manucurie
- Maquillage (Jour, soir, artistique, mariage)
- Ongle prothésiste

14 JUILLET

A l'occasion du Bicentenaire,

GRAND CONCOURS DE MAISONS PAVOISEES *ou DECOREES*

Nombreuses récompenses...

13 et 14 JUILLET 89
TOUS SANS-CULOTTES

A VOS COSTUMES



A VOS MAISONS

COMMUNE DE SAINT-PIAT

*PROGRAMME DES FETES DU 14 JUILLET 1989
Commémoration du Bicentenaire*

SOIREE DU 13 JUILLET 1989

RETRAITE AUX FLAMBEAUX

22 h - Rassemblement place René Quantin - Distribution de lampions et de torches.
- Retraite aux flambeaux

Itinéraire :

Rue R. Poisson - Rue de Dionval - Avenue de la Gare - Rue du Luxembourg - Mairie
Rue de la République
Refracchissement Impasse F. Lefèvre
Avenue Pasteur - Allée des Gâtines - Rue de la République - Rue des Martels



FEU D'ARTIFICE

Prairie des Martels



BAL POPULAIRE

Place Vauvilliers

VENDREDI 14 JUILLET 1989

REVUE DES SAPEURS POMPIERS à 11 heures

Remise des médailles et récompenses

Vin d'honneur salle des fêtes

DEFILE DE CHARS

Rassemblement des chars à Changé

14 h 30 - *Itinéraire*

- Changé (rue des Ponts, rue du Lavoir) Grogneul

15 h 30 - Rue de la République - Rue des Martels - Retour place Vauvilliers - Mairie
Rue R. Poisson - Rue de Dionval - Avenue de la Gare - Rue du Luxembourg

17 h 30 - Place René Quantin

JEUX POUR TOUS LES ÂGES

SOIREE DANSANTE à partir de 19h30

Assiettes anglaises (sur réservation)